

Réf: Dossier 391954

Avis de constitution

SOCIETE « JOHN ET FRERE »

Siège ABIDJAN ABOBO PLATEAU DOKUI EN FACE DE
LA CIE LOT 162 ; ILOT 12, Lot 162, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 26/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JOHN ET FRERE »

Objet : PRODUIT PHYTOSANITAIRE-
TRANSFERT DE DEVISE -
VENTE DE TELEPHONE ET ACCESSOIRE-
VENTE D'APPAREILS ELECTROMENAGERS-
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS-
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tout bien meuble et immeuble.

- l'emprunt de toute somme auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO PLATEAU DOKUI EN FACE DE LA CIE LOT 162 ; ILOT 12, Lot 162, Ilot 12

Dirigeant(s) M SAWADOGO AMIDOU (GÉRANT), M SAWADOGO ADAMA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01398 du 18/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17268/GTCA/RC/2025 du 18/03/2025

